



Introduction des SHOOT-OUTS chez les jeunes

Principe : Introduction du shoot-out (SO) en remplacement du penalty-corner en catégorie U 10, en outdoor et en indoor

Pourquoi ?

En accord avec la philosophie de formation :

- Fun et défi
- Développement de la prise de décision
- Développement des qualités individuelles offensives et défensives

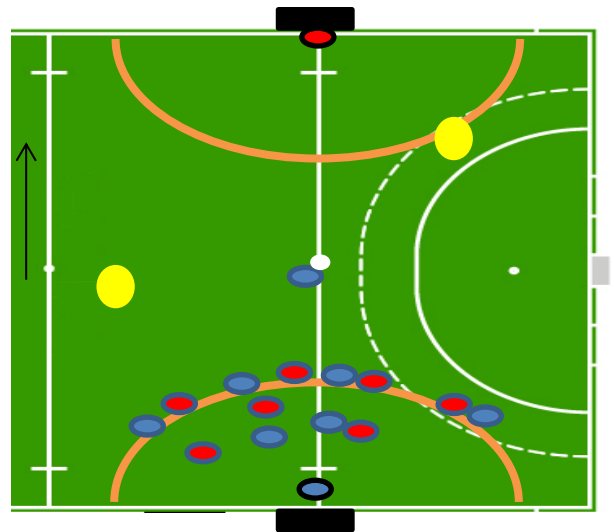
Les SO permettent :

- Plus d'implication et de motivations pour le gardien de but
- Action de jeu permanente : goal, rebond, contre-attaque, ...
- Moins de perte de temps durant le match : augmentation du temps de jeu
- Actions stimulantes et amusantes
- Plus de développement technique et mental
- Phase plus claire et facile à contrôler pour les arbitres

Comment ?

Toute faute sifflée dans le cercle en faveur de l'équipe attaquante sera sanctionnée d'un SO (en lieu et place du Penalty Corner). Le geste indiqué par l'arbitre est le même que pour le PC.

Dès le coup de sifflet de l'arbitre, les joueurs disposent d'un temps raisonnable pour se placer. Un joueur de l'équipe attaquante se place au milieu du terrain avec la balle. Tous les autres joueurs doivent avoir leur stick qui touche le sol dans le cercle opposé au cercle où a lieu la faute offensive. Le gardien qui défend le SO doit démarrer sur ou derrière la ligne de but. L'arbitre siffle le début du SO.



Au coup de sifflet, tous les joueurs peuvent démarrer. Il n'y a pas de limite de temps, le jeu reprend normalement.

Deux shoot-outs consécutifs ne peuvent être exécutés par le même joueur.

Quand ?

Le remplacement des PC's par les shoot-outs sera d'application dès la saison 2015-2016 pour la catégorie U10, Boys & Girls, outdoor & indoor.